



Litige avec gestionnaire locatif

Par **annie56100**, le **13/01/2014** à **19:51**

Bonsoir

Propriétaire d'un appartement, le syndic me réclame en janvier la somme d'une réparation de porte de garage électrique qui "aurait été bloquée" par ma locataire en novembre 2013...

Pour toute preuve : une trace de peinture rouge sur cette porte (comme la couleur de la voiture de ma locataire) ce qui en soit n'est pas une preuve que ce soit elle qui ait fait cela. Surprise de cette demande 2 mois après la dite réparation sans en avoir été informée auparavant.

Un peu cavalier quand même non de la part du syndic.

Un autre propriétaire confirme soi disant que "c'est ma locataire" dicit le syndic tjs car il a confirmé qu'elle a bien une voiture rouge.

Que dit le droit ? Sauf à être présent pour confirmer qui a fait cela ...

Je ne vois pas comment il me serait possible de lui faire endosser 200€ de frais...

Merci de votre retour